

PROGRAMME DE FORMATION NIVEAU 1

Biodiversité & projets urbains : les fondamentaux pour agir

Public concerné

- Toute personne impliquée dans l'aménagement, la construction ou la gestion de sites urbains

Objectifs

- Acquérir les bases scientifiques de la biodiversité, des écosystèmes et du sol vivant
- Comprendre les impacts de l'urbanisation et du BTP sur le vivant, en lien avec les dynamiques spécifiques au milieu urbain
- Identifier les principaux statuts d'espèces, les périodes favorables aux inventaires et les grandes typologies d'habitats
- Situer les enjeux de la biodiversité dans les cadres réglementaires (doctrine ERC, Code de l'environnement, SRADDET, ZAN...)
- Comprendre les liens entre biodiversité, finance durable et reporting extra-financier (CSRD, ESG, SFDR, TNFD, taxonomie verte)
- S'approprier les dimensions clés d'une démarche crédible en faveur de la biodiversité (fonctionnalité, preuve, usages, etc.)
- Analyser un territoire urbain, repérer ses enjeux écologiques, et formuler collectivement des actions adaptées à un projet

Durée et tarif

Durée : 2 jours - 14 heures

En inter-entreprises : 1250 € HT / participant

En intra-entreprise : nous consulter

Candidature

La candidature est à soumettre directement via le site internet d'IRICE :

<https://irice-certification.com/formulaire-d-inscription-aux-formations>

Effectifs

Présentiel ou classe virtuelle selon les sessions :

- Jusqu'à 12 participants en présentiel

- Jusqu'à 15 participants en classe virtuelle

Nous contacter

 +33(0)9 70 70 75 35

 hello@irice-certification.com

 www.irice-certification.com



JOUR 1 – Comprendre les bases écologiques de la biodiversité

🕒 09h00 – 9h30

Introduction

- Accueil des participants et tour de table
- Présentation et objectifs de la formation
- Présentation d'IRICE

🕒 09h30 – 10h15

Questionnaire de positionnement biodiversité

- Auto-évaluation des connaissances initiales en lien avec la biodiversité

🕒 10h15 – 11h00

🌿 Module 1 – État des lieux mondial et national de la biodiversité

- Comprendre les dynamiques globales de déclin du vivant (IPBES, UICN, MEA)
- Facteurs d'érosion : changement d'usage des terres, surexploitation des ressources naturelles, climat, pollution, espèces invasives
- Enjeux en France : artificialisation des sols, fragmentation des milieux, perte de continuités écologiques et disparition des habitats
- Études de cas et jurisprudences illustrant les impacts à l'échelle locale

🕒 11h00 – 12h30

🌿 Module 2 – Fondamentaux écologiques et cadre réglementaire

- Organisation du vivant à travers ses trois niveaux de diversité : génétique, spécifique, écosystémique
- Principes de fonctionnement écologique : interactions espèces-milieux, réseaux trophiques, flux d'énergie
- Trames écologiques : verte, bleue, noire, brune, blanche
- Rôle des habitats naturels, des zones humides et de leur interconnexion
- Le sol vivant : support de biodiversité, cycle de la matière organique, microfaune du sol
- Statuts des espèces : espèces protégées, ordinaires, exotiques envahissantes

🕒 12h30 – 14h00

Pause déjeuner



Programme détaillé

🕒 14h00 - 16h00

🌿 **Module 3 - Biodiversité en milieu urbain**

- Focus sur les espèces communes du milieu urbain et du bâti
- Types de refuges et d'abris pour la faune en contexte urbain
- Dynamiques écologiques en ville : cohabitations, continuités résiduelles
- Lecture croisée avec le zonage PLU (zones AU, N, U, etc.)
- Typologie des milieux favorables : noues, haies, friches, toits végétalisés, interstices
- Connaître les impacts du BTP sur la biodiversité : pollution sonore, pollution lumineuse, imperméabilisation, effet miroir
- Phénomène d'îlot de chaleur urbain et co-bénéfices écologiques du végétal
- La biodiversité en phase chantier : enjeux, sensibilisation, suivis, mesures adaptées

🕒 16h00 - 16h30

🔍 **Atelier pratique 1 - Réflexion autour de l'implantation de bâtiments pour préserver les continuités écologiques**

- Identifier les trames écologiques, repérer les zones sensibles

🕒 16h30 - 17h30

🌿 **Module 4 - Le diagnostic écologique de site**

- Comprendre l'utilité et le rôle du diagnostic écologique dans un projet : état initial, identification des enjeux écologiques, anticipation des contraintes réglementaires
- Méthodes : inventaires faune/flore, exploitation de données bibliographiques (ZNIEFF, Natura 2000, INPN...), observations de terrain et lecture de site
- Calendrier des inventaires écologiques : périodes favorables à l'observation des espèces (reproduction, hibernation, migration)
- Préconisations : recommandations concrètes pour limiter les impacts sur le vivant, propositions de mesures d'intégration écologique, d'adaptation ou de décalage temporel, et lien avec les phases du projet (conception, chantier, exploitation)



Jour 2 – Réglementation, finance durable et outils de crédibilité biodiversité

🕒 09h00 – 10h30

🌿 Module 5 – Cadre réglementaire de la biodiversité : du global au local

- Cadres internationaux et européens : ODD, Global Biodiversity Framework (GBF), directives Habitats et Oiseaux, stratégie biodiversité UE 2030
- Cadres nationaux : Code de l'environnement (Article L411-1), loi pour la reconquête de la nature et des paysages (2016), loi Climat et Résilience (2021), objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette), Stratégie nationale pour la biodiversité 2030 (SNB 2030)
- Outils de connaissance et de protection : réseau Natura 2000, ZNIEFF
- Planification territoriale : trames vertes et bleues dans les documents de planification (SRADDET, SCoT, PLU), intégration des anciens SRCE
- Études réglementaires : évaluation environnementale, dérogation espèces protégées
- Séquence ERC : éviter, réduire, compenser

🕒 10h30 – 12h30

🌿 Module 6 – Évaluation crédible de la biodiversité et panorama des démarches existantes

- Comprendre les six dimensions fondamentales d'une démarche crédible :
 - La fonctionnalité écologique réelle
 - Les pressions et impacts négatifs
 - Les dynamiques temporelles
 - La cohabitation avec les usages humains
 - La preuve indépendante, mesurable, reproductible
 - La compatibilité avec les exigences de la finance durable
- Connaître les principales démarches existantes en lien avec la biodiversité
- Situer les outils selon leur fonction :
 - BiodiverCity, BiodivScore, Ecojardin
 - Cible, pays, gouvernance, preuves et opposabilité

🕒 12h30 – 14h00

Pause déjeuner



Programme détaillé

🕒 14h00 - 15h00

🌿 **Module 7 - Biodiversité & finance durable**

- Comprendre la place de la biodiversité dans les cadres européens de finance durable et de régulation extra-financière, et identifier les obligations de reporting et les leviers de valorisation pour les acteurs urbains et immobiliers
 - Critères ESG : position de la biodiversité dans le pilier Environnement, articulation avec les piliers Social et Gouvernance
 - CSRD (ESRS E4) : reporting biodiversité, matérialité double
 - Taxonomie verte européenne : principe DNSH, critères de contribution positive
 - SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) : produit financier à impact
 - TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures) : traçabilité biodiversité et dépendance au vivant
 - ESMA (European Securities and Markets Authority) : contrôle de l'information extra-financière (règlement UE)
 - Crédits biodiversité : principe de valorisation volontaire d'actions positives pour le vivant (préservation, régénération)
 - WEF - 21 High-Level Principles : principes pour encadrer les marchés volontaires de crédits biodiversité (additionnalité, transparence, traçabilité, vérification indépendante)

🕒 15h00 - 16h15

🔍 **Atelier pratique 2 - Construire un territoire favorable à la biodiversité**

- Atelier de synthèse mobilisant les acquis de la formation : analyse d'un scénario urbain fictif incluant un projet de construction ou rénovation, identification des enjeux écologiques du site, et élaboration de choix d'aménagements favorables à la biodiversité.

🕒 16h15 - 16h30

🌿 **Module 8 - Construire son rôle dans la biodiversité projet : référentiels Effinature et formations IRICE**

- Devenir Biodiversity Partner Nouvelles Constructions (NCO) et Evolution (EVO), Horizon (HOR) ou Haute Valeur Ecologique (HVE)

🕒 16h30 - 17h30

✓ **Validation des acquis de la formation**

- Évaluation de la compréhension et de l'appropriation des notions vues pendant les deux jours de formation
- Délivrance d'une attestation individuelle de compétences en biodiversité précisant les grands axes de la formation et les acquis validés